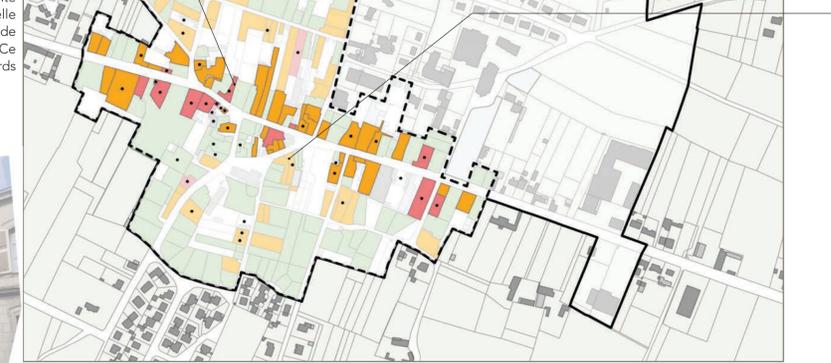


**Légende :**

- Vacances totale
- Etat du Bâti :
- Bon
- Moyen
- Mauvais



**168, rue Albert Pottier**

Située en cœur de Bourg, l'habitation existante est très ancienne et très dégradée mais elle possède néanmoins une architecture de qualité (modénatures, pierre de Tuffeau...). Ce bien actuellement vacant, nécessite de lourds travaux de réhabilitation.

**5, rue du Prieuré**

Situé en cœur de bourg, l'ensemble immobilier possède un local commercial au rez-de-chaussée, et un logement à l'étage avec accès indépendant.

Le scénario d'évolution prévoit la réhabilitation du local commercial afin de répondre au besoin de l'esthéticienne qui était intéressée par l'achat du bien, et la réhabilitation du logement au R+1 avec la création d'une extension permettant de répondre aux besoins d'une famille.

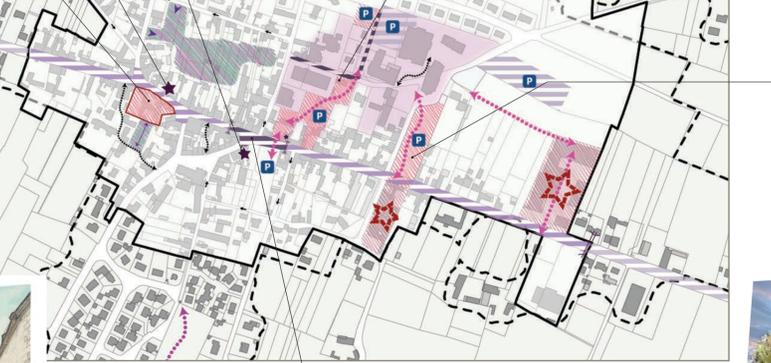


**L'îlot Pottier**

Révéler le potentiel de l'îlot Pottier dont la propriété est communale et répondre aux enjeux soulevés lors de l'atelier participatif et la réunion publique qui ont fait ressortir le besoin d'un commerce de bouche sur la commune.

Aussi le scénario d'évolution prévoit l'implantation d'un restaurant au cœur de cet îlot au sein des murs de l'ancienne grange, lui offrant ainsi une bonne visibilité depuis la rue Albert Pottier.

Le scénario d'évolution prévoit également la réhabilitation en logements des bâtisses vacantes implantées en front de rue ainsi que la création de logements venant densifier l'îlot.



**Rue Albert Pottier**

Prioriser la requalification de la Rue Albert Pottier, voie structurante et support d'un trafic important nécessitant des aménagements favorisant les réductions de vitesses, corrélant des enjeux d'habitat et de commerces afin d'obtenir une image de bourg apaisé et convivial.



**La friche de « l'ancien garage »**

Investir une friche industrielle et la convertir en espace public structurant caractérisé par des usages lisibles et adaptés, une ambiance conviviale et chaleureuse avec des aménagements fonctionnels et confortant le cadre de vie.

**Place du Mail**

Proposer un aménagement qualitatif permettant d'affirmer le rôle stratégique de la place du Mail qui figure de place d'entrée du bourg. Définir les besoins en stationnements, identifier les usages et proposer un aménagement mutable en fonction des besoins (parking, événements...).



**Rue Albert Pottier**

Saisir l'opportunité créée par la déviation de la route départementale qui s'accompagne par une réduction du trafic pour requalifier le profil de la rue Albert Pottier (diminution de la largeur de la chaussée, au profit des accotements) et répondre au besoin d'espace de convivialité en créant un espace terrasse devant le bar et en répondant à la problématique du stationnement par la création de quelques places d'arrêts minutes.

**Légende :**

- Prioriser la requalification de la Rue Albert Pottier, voie structurante et support d'un trafic important nécessitant des aménagements favorisant les réductions de vitesses, corrélant des enjeux d'habitat et de commerces afin d'obtenir une image de bourg apaisé
- Préserver, entretenir, améliorer, les espaces publics qualitatifs existants
- Investir des espaces publics aujourd'hui délaissés : définir un usage, conférer une ambiance conviviale, proposer un aménagement qualitatif réveillant le patrimoine bâti et l'histoire du lieu
- Potentiel urbanisable pour une fonction « habiter »
- ➡ Prioriser la requalification des voies adjacentes pour faciliter les déplacements piétons et proposer une offre en stationnement et une ambiance jardinée aux voies par la mise en place de fleurissement en pied de murs
- Îlot «Pottier», îlot stratégiques identifié en cœur du bourg
- ★ Anticiper le changement de destination et interpellier la vocation de cet espace demain pour une fonction « habiter »
- ★ Bien ayant fait l'objet d'une fiche immeuble

**Légende :**

- Commerces
- Équipements
- Local vacant
- Périmétre de centralité à inscrire au PLUi
- Travailler l'ambiance d'achat sur la partie centrale de la rue Albert Pottier
- Requalification de la voirie, dégagement de terrasses et stationnement de proximité
- P Aménagement de stationnement minutes à proximité des commerces à temps d'achat courts
- Aménagement de stationnement minutes à proximité des commerces à temps d'achat courts
- ★ Requalification de l'îlot intégrant l'aménagement d'une nouvelle cellule commerciale destinée à accueillir une activité de restauration et une terrasse extérieure
- ★ Rénovation de l'ancienne quincaillerie pour l'accueil d'une nouvelle activité commerciale

**L'îlot Pottier**  
Scénario d'évolution

Dans le cadre de l'OPAH-RU, un atelier participatif a été effectué afin de proposer un scénario d'évolution à site.

3 logements collectifs. Emprise au sol env. 120m². Stationnement en cœur d'îlot.

Installation d'un équipement de restauration avec sa terrasse ouverte côté rue pour faire appel et création de stationnement à proximité. Surface env. 70m² à TDC.

Réhabilitation 2 à 3 logements avec une cellule commerciale à TDC. Réinvestissement de la cellule commerciale (boulangerie ?)

Réhabilitation en 2 logements locatifs. Env. 80m² d'emprise au sol.

4 maisons en accession par exemple : emprise de 450m².

Places de stationnement en entrée Sud & stationnement commun en cœur d'îlot.

**L'ancienne quincaillerie**

Situé rue du Prieuré, cet immeuble se compose de plusieurs constructions effectuées au cours des ans (magasin, atelier, stockage) sur fond de bâtiment en pierre de tuffeau.

Aujourd'hui, ce bâtiment en cœur de bourg ne remplit plus les conditions d'une occupation aux normes et appel des travaux de restructuration.

Dans le cadre de l'OPAH-RU, une fiche a été réalisée permettant de mobiliser les aides pour la restauration de l'ensemble permettant d'accueillir un commerce avec un logement à l'étage.